

ÉDITORIAL

L'année 2003 est celle du cent cinquantaire – du tri cinquantaire comme l'écrit Michel Boulangé – de la Société française d'hydrologie puisque sa création, sous le nom de Société d'hydrologie de Paris, date de 1853. Fallait-il éviter de donner de l'importance à l'événement pour ne pas alimenter le discours sur le caractère vieillot, voire obsolète, de la thérapeutique thermale ou, au contraire, en profiter pour faire voir dans une telle longévité la marque de l'utilité toujours bien réelle de cette branche de la médecine et le faire savoir ?

C'est ce dernier point de vue qui a prévalu. L'événement, sous le patronage de l'Académie de médecine, a été annoncé par une action de presse inhabituelle dans le monde médical et le programme des communications – dans la belle salle de conférence des Thermes Nationaux d'Aix-les-Bains – est parvenu à mêler les évocations du passé et l'exposé des missions actuelles et futures de la Société d'hydrologie. Ces missions relèvent en premier lieu de l'évaluation thérapeutique moderne, c'est à dire surtout celle du service médical rendu (SMR) par le thermalisme dans le traitement d'un certain nombre de pathologies.

La première partie de ce numéro rapporte ces communications. Certaines sont historiques (M Boulangé, JP Besancenot), d'autres orientées vers le SMR (R Forestier, P Carpentier, P Queneau, H Razzouk pour la climatologie), ou des missions nouvelles (J Oudot), d'autres plus philosophiques (C-F Roques, Ph Despina), tandis que nos invités belges ont montré une des voies d'avenir.

La seconde partie de la revue est une prise de parole de la Société d'hydrologie dans le débat qui va s'ouvrir avec les pouvoirs publics sur l'évaluation du SMR thermal et le bien fondé de sa prise en charge par les assurances maladie. La collaboration qui s'amorce avec la médecine physique soumise aux mêmes aléas est très prometteuse et il faut remercier Isabelle Boutron de faire ici le point sur l'état de préparation de sa thèse : « particularités méthodologiques de l'évaluation des traitements non médicamenteux ».

Cette partie contient ensuite une grande étude rhumatologique qui rassemble et commente les 26 essais thérapeutiques randomisés publiés dans cette orientation. Ces essais représentent la très grande majorité des travaux thermaux d'un aussi bon niveau mais il existe un salut en dehors de la randomisation. Les enquêtes d'observation même non comparatives, ou comparatives avec séries appariées, sont au moins aussi riches d'enseignement et il faut espérer que les experts que doit nommer le ministère pour valider les futurs protocoles de recherche acceptent de leur faire une place.

C'est, en tout cas, ce que fait ce numéro de la revue qui publie la grande étude de pathologie digestive sur le colon irritable à partir de Châtel-Guyon et les enquêtes sur l'eczéma et le psoriasis conduites à La Roche-Posay. Les études dermatologiques ne sont pas

comparatives et la cohorte de Châtel est comparée à une série appariée mais leur valeur informative est considérable pour la compréhension du phénomène thermal et des raisons des patients de choisir le thermalisme et de lui rester fidèles. On ne trouve pas toujours dans ce genre d'enquête les p statistiques faramineux de certains essais thérapeutiques randomisés, aux conditions souvent artificielles, mais leur crédibilité n'en est que plus solide.

La rhumatologie est encore présente avec un travail biologique de Dax sur l'arthrose, travail préliminaire qui sera confirmé par une autre étude en préparation. C'est aussi comme un travail préliminaire que Jean Thomas présente son enquête de 2002 sur l'effet de l'eau de Vittel en gastro-entérologie.

Le chapitre Revues thermales contient une contribution sage de Robert Capoduro sur les contre-indications et non indications du thermalisme, une présentation du thermalisme algérien qui a su toucher le cœur de Robert Chambon, et une analyse étendue du mémoire de Patrice Meyer sur l'Internet thermal.

L'année 2004 verra l'entrée en vigueur d'une importante modification du règlement intérieur de la Société qui est la possibilité offerte aux universitaires et membres d'honneur d'accéder à la présidence réservée jusqu'ici aux seuls praticiens thermaux. C'était se priver de compétences et de dévouements précieux. Le premier à accepter cette fonction est Michel Boulangé. Il a toutes les capacités requises pour donner à ce poste un lustre nouveau en s'appuyant sur sa connaissance du monde thermal aussi bien qu'universitaire, ses qualités relationnelles et de communication et sa disponibilité. D'autres fonctions de la Société pourraient gagner à « passer à l'université », comme la rédaction de cette revue.

Ce numéro s'ouvre sur la notice nécrologique de Pierre Desgrez, décédé l'an dernier, qui consacra beaucoup de son talent à la médecine thermale. On peut en dire autant d'un autre académicien, Claude Laroche, décédé le 14 juillet de cette année. Il est trop tôt pour lui consacrer dans ces pages l'éloge qu'il mérite mais je veux, dès maintenant, rendre hommage à son intelligence, sa clarté d'esprit, son autorité et ses qualités de cœur qui attachaient ceux qui le connaissaient. Il a eu le temps d'assister à l'élection à l'Académie de médecine qu'il avait soutenue d'un ami plus jeune, Patrice Queneau, qui reçoit ainsi le flambeau du thermalisme au sein de l'Auguste société où l'on peut être assuré qu'il saura le tenir haut, à côté d'autres comme le président Boudène.

Bernard Graber-Duvernay